

Saint-Hyacinthe, le 1^{er} octobre 2010

Monsieur le Maire Claude Bernier
Ville de Saint-Hyacinthe
700, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Saint-Hyacinthe J2S 5B2

Monsieur le Maire,

Au cours des dernières semaines, nous avons pris connaissance des grandes lignes de ce qui constituera le prochain plan d'urbanisme de la ville de Saint-Hyacinthe. En ce sens, permettez-nous de remercier le comité d'urbanisme de nous avoir reçus pour nous expliquer les grandes lignes du plan d'urbanisme. Nous avons cependant encore plusieurs interrogations face aux décisions contenues dans ce document qui régira les destinées de la Ville pour les prochaines années.

Nous ne pouvons qu'encourager le désir de la Ville de Saint-Hyacinthe de mieux délimiter les différentes zones qui composent notre paysage urbain. Cependant, que des artères entières jadis dédiées aux commerces de détail soient transformées en zones industrielles cela nous semble problématique. La mise en œuvre du plan d'urbanisme tel que proposé, causera selon nous, plusieurs demandes de dérogations de la part de propriétaires de ces terrains et édifices concernés. Nous vous suggérons d'arrimer immédiatement le règlement et la situation actuelle pour que la transition soit plus fonctionnelle et efficace pour tous.

De plus, la définition du mot bureau semble avoir servi à représenter aussi bien le cabinet d'avocats que le salon de coiffure. Il nous semble important que les entreprises entrant dans cette catégorie, soient classifiées selon leur utilisation et leur besoin d'accessibilité, de visibilité et de proximité qu'elles doivent avoir pour leurs clients respectifs.

Nous constatons également que la concentration du bureau structurant à l'intérieur d'un même périmètre suscite un inconfort. Dans le cas de nouveaux investisseurs voulant s'installer à Saint-Hyacinthe ou pour des entreprises déjà existantes désirant s'agrandir, nous voulons nous assurer qu'ils auront la possibilité de choisir.

Saint-Hyacinthe compte de nombreux investisseurs locaux qui ont cru en la Ville et qui, en plus de contribuer au développement économique de la Ville s'avèrent des clients et employeurs pour notre communauté. Les nouvelles règles ne doivent pas faire fuir ces investisseurs. Il est important que ces promoteurs comprennent bien les orientations du prochain plan d'urbanisme puisqu'il aura un impact majeur sur leurs projets. Il faut réagir dès maintenant.



Partenaire principal

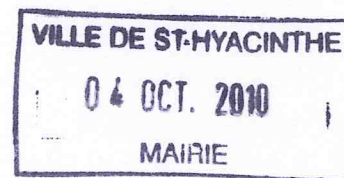


**Therrien
Couture**
AVOCATS S.E.N.C.R.L.

Partenaires associés



Certification • Fiscalité • Conseil



Il reste enfin beaucoup à faire à Saint-Hyacinthe en matière de transport en commun et, même si le désir de la Ville d'augmenter son offre de service fait partie du prochain plan d'urbanisme, les moyens retenus pour obtenir ce résultat demeurent très vagues. Depuis plusieurs années déjà, la Chambre de commerce et de l'industrie Les Maskoutains prône le train de banlieue comme une des solutions les plus avantageuses pour la Ville. Nous souhaitons toujours que ce projet soit partie intégrante du plan d'urbanisme. Il serait bon de définir la stratégie des élus en matière de transport et d'y accoler un échéancier qui informera et rassurera les promoteurs et ceux qui souhaitent s'établir dans la région et la faire prospérer.

Saint-Hyacinthe est reconnue comme un pôle bioalimentaire majeur au Canada et même en Amérique du Nord. Il faut garder cet avantage concurrentiel et l'utiliser comme facteur de progrès et de développement. Quelles sont les stratégies pour assurer sa croissance, sa visibilité et son leadership auprès des investisseurs et spécialistes du domaine ?

Avec la présente, nous prenons la parole au nom du bien commun de nos membres et du sain développement économique de la MRC des Maskoutains. Dans ce dossier, nous voulons faire preuve de neutralité et en aucun cas, nous ne prendrons parti pour l'un ou l'autre des promoteurs en cause dans les différents dossiers visés par le plan d'urbanisme.

Devant tant d'interrogations, nous souhaitons contribuer avec les dirigeants de la Ville afin de poser les jalons du nouveau plan d'urbanisme sur des bases stables et réfléchies et éviter de prendre des décisions sous la pression de l'urgence. Nous sommes d'avis que le fait de retarder l'échéance de quelques mois favorisera les échanges, ce qui nous donnera la chance d'avoir un projet qui sera plus fonctionnel et rassembleur.

La Chambre de commerce des Maskoutains désire collaborer dans ce dossier avec la Ville, parce qu'il est essentiel et important que ses membres se retrouvent dans ce nouveau projet qui sera la base de son développement pour de nombreuses années. Nous croyons que Saint-Hyacinthe possède tous les atouts pour se tailler une place enviable parmi les villes du Québec, ensemble prenons le temps de réfléchir sur comment nous le ferons !

Recevez, monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



René Vincelette

Président